

**NIL****F-AP 0110**

**DÉSINCRUSTANT DÉSINFECTANT PH ACIDE**  
**FACILEMENT NEUTRALISABLE**  
**FONCTIONS BACTÉRICIDES FONGICIDES SPORICIDES VIRUCIDES**

- |   |   |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Facile à rincer   | <input checked="" type="checkbox"/> Sans odeur, sans saveur               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation en industrie agroalimentaire, cosmétique, pharmacopée, collectivité, milieu médical | <input checked="" type="checkbox"/> Non moussant                          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Utilisable en agriculture biologique conformément aux règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008    | <input checked="" type="checkbox"/> Facilement biodégradable (faible DCO) |

**CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE : Liquide	ASPECT : Limpide
MASSE VOLUMIQUE : 1150 g/l +/- 20 g/l	COULEUR : Incolore
RÉACTION CHIMIQUE : Acide	Tension superficielle pure : 55,3 Dyne/cm
PH à 1% : 1.00 environ	Tension superficielle à 2% : 51,4 Dyne/cm

**PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS**

Facilement miscible instantanément dans l'eau potable.  
 Peut être utilisé à froid ou à chaud, en solution dans l'eau potable aux températures comprises entre 20 et 45°C.  
 Compatible avec l'utilisation par pulvérisation, aspersion, ou par circulation en circuit fermé (N.E.P. / C.I.P).  
 Désincruste les biofilms bactériens associés aux dépôts organiques et minéraux fixés notamment sur les matières plastiques (bacs et matériels en polyéthylène), stratifiés, faïences, surfaces carrelées, verres, aciers inoxydables, aluminium, acier, textiles compatibles.  
 Activité anti-biofilm démontrée en 5min à 20°C lorsqu'il est utilisé à partir de 0.4% (actif sur biofilms de Legionella pneumophila, Pseudomonas aeruginosa et Staphylococcus aureus).  
 Fonction désinfectante, à large spectre contre les bactéries, levures, moisissures, spores et virus :

	Normes		Dose v/v		Conditionnement
	EN	Temps / Température	Dose	Température	
<b>Bactéricide</b> TP2, TP4	EN 1276	5 min / 20°C	0,15 %		<b>conditionnement</b>
	EN13623				
	EN13727				
<b>Bactéricide</b> TP2, TP4	EN 1276	15 min / 45°C	0,05 %		
	EN13727				
<b>Bactéricide</b> TP4	EN13697	1 min / 20°C	0,4 %		
<b>Bactéricide</b> TP2, TP4	EN13697	5 min / 20°C	0,2 %		
	EN14561				
<b>Mycobactéricide</b> TP2	EN 14563	15 min / 20°C	1 %		
<b>Fongicide levuricide</b> TP2, TP4	EN1650	5 min / 20°C	1,5 %		
	EN13624				
<b>Fongicide levuricide</b> TP2, TP4	EN1650	5 min / 45°C	0,6 %		
	EN13624				
<b>Fongicide levuricide</b> TP2, TP4	EN13697	5 min / 20°C	1 %		
	EN14562				
<b>Sporicide</b> TP2, TP4	EN13704	15 min / 20°C	1 %		
	EN13697				
<b>Virucide (phage)</b> TP4	EN13610	15 min / 20°C	1 %		
<b>Virucide</b> TP2, TP4	EN14476	15 min / 20°C	1,5 %		

**Utilisations :**

Après nettoyage des surfaces en désinfection terminale pour :

- Viande circuit : Cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits convoyage et cuisson.
- Boisson circuit : Cuves, tanks, citernes, circuits convoyage, échangeurs thermiques, matériels de fabrication.
- Conserverie/Plats cuisinés/Panification circuit : Cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits.
- Lait/Œuf circuit : Cuves, tanks, citernes, circuits, échangeurs thermiques, moules, bassines, matériels de fabrication.
- Viticulture circuit : Cuves, tanks, citernes, circuits convoyage, échangeurs, filtres, soutireuses, conditionneuses.

**Conforme pour PRODUCTION BIOLOGIQUE**

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Préalablement, procéder au nettoyage détartrage désoxydation des surfaces et installations suivi d'un rinçage complet avant de procéder au traitement désinfectant terminal.

Réaliser dilution juste avant application dans eau potable. Selon les conditions et le plan d'hygiène, le produit s'applique dans les conditions suivantes : pour désinfection générale en industries agroalimentaires, milieu hospitalier, viticulture, collectivité, hygiène des canalisations d'eau sanitaire.

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Conc.	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, œuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie...). Désinfection générale des surfaces y compris en milieu hospitalier. Viticulture. Collectivité, hygiène des canalisations d'eau sanitaire	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Circulation en tunnel, armoire de lavage, bac	20 à 45 °c	0,05 à 1,5 %	1 à 15 min
Réservoir de stockage d'eau potable (désinfection après nettoyage et rinçage)	Réaliser une pulvérisation en couvrant l'ensemble des surfaces en commençant si possible du haut vers le bas	20 à 45 °c	0,05 à 1 %	1 à 15 min
Canalisation de transport d'eau potable	Circulation dans circuit. Isoler et consigner le circuit d'eau concerné.	20 à 45 °c	0,05 à 0,1 %	6 heures

Effectuer un rinçage terminal complet à l'eau potable avant de remettre en fonctionnement.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation en eau déminéralisée concentrée à base d'une association d'oxygène actif, d'acides acétique et d'acide peracétique.

Produits de nettoyage et de désinfection pour les bâtiments et les installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole, visés au titre II, chapitre 3, point 3.3 (JORF du 15 janvier 2010) - règlements (CE) n° 834/2007 et 889/2008.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



## RECOMMANDATIONS



### DANGER

**H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme**

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

## Utilisations réservées aux professionnels

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre antipoison de Nancy (03 83 32 36 36). L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n°528/2012. Désinfectant liquide concentré hydrosoluble. Règlement biocide EU 528/2012 types de produits (TP)/ 4. 2: Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) 59,5 g/litre. Ne convient pas pour une application ni en tant qu'auxiliaire technologique ni en tant qu'additif alimentaire. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas mettre au contact des alliages légers, étamés ou galvanisés, fibres textiles colorées, métaux ferreux. Stocker dans un endroit frais et aéré à l'abri du soleil, de la chaleur et de la lumière. Reformer l'emballage après chaque utilisation. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques, alcalins, chlorés, etc...  
 NOTA : effectuer au préalable un essai afin de déterminer la compatibilité du produit avec les surfaces à désinfecter. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. UFI: 16K0-VOK2-000S-D72W

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limité d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. F-AP 110  
Révision n° 16  
220320 HJ



USINE MICHEL

SARL au capital de 8000€  
890 Rte de Carpentras  
+33(0)4.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837.  
84740 VELLERON  
nil.usine2@free.fr



Matériaux	Concentration/ température		Degré d'attaque Durée de l'essai
<b>Métaux</b>			
Aciers inoxydables	▲ Il n'existe aucun risque de corrosion vis-à-vis des aciers inoxydables austénitiques couramment utilisés en industrie alimentaire.		
Alliages d'aluminium	0,75%	60 °C	■ ne provoque qu'une très légère corrosion généralisée de l'alliage d'aluminium. Il provoque une corrosion par piqûres, dans les mêmes conditions, lorsque les durées de contact sont relativement longues (supérieures à une heure).
	0,5%	50 °C	lorsque les durées de contact sont courtes - de l'ordre de 20 minutes environ - il n'y a pas de risque de corrosion par piqûres.
Laiton, bronze, cuivre	■ L'utilisation de ce désinfectant est à proscrire sur ces types de matériaux		
<b>Matières plastiques</b>			
PVC	2 et 5%	20 et 50 °C	▲ - 2 mois
Polypropylène	2 et 5%	20 et 50 °C	▲ - 2 mois
Polyéthylène	Toutes concentrations jusqu'au produit pur		- ▲ plusieurs années
Polyamide moulé	2 et 5%	20 et 50 °C	- ▲ décoloration
Polyméthyl-métacrylate (plexiglas)	2 et 5%	20 et 50 °C	- ▲ 2 mois
<b>Caoutchoucs synthétiques</b>			
Copolymère de butadiène (styrol)	0,5 et 1%	20 et 50 °C	- ▲ 3 semaines
Viton (fluoroélastomère)	0,2 et 1%	20 et 50 °C	- ▲ 4 semaines
	1 et 3%	jusqu'à 70 °C	■ + ■ 1 à 2 semaines
Caoutchouc fluoré	0,5 et 3%	20 et 40 °C	- ▲ 4 semaines
	0,5 et 3%	70 °C	- ■ 4 semaines
Caoutchouc éthyléné propyléné	Toutes concentrations (pur)		- ▲ 2 mois
Caoutchouc "butyle"	0,2 et 3%	20 à 40 °C	- ▲ 2 mois
	0,5 et 3%	70 °C	- ■ 4 semaines
Caoutchouc siliconé	0,2 et 3%	20 à 70 °C	- ▲ 4 semaines
Copolymère de butadiène avec nitrite acrylique	3%	20 °C	- ▲
	3%	40 °C	- ■ 4 semaines
	3%	70 °C	- ■
Caoutchouc nitrilé	0,2 et 2%	20 °C	- ▲ 4 semaines
	0,2 et 2%	50 °C	-
	Pur	20 °C	- ■ 4 semaines
Téflon	Toutes concentrations	20 et 80 °C	- ▲ 1 an
Polychloroprène	0,5%	40 °C	- ■

Degré d'attaque: ▲ - pas d'attaque ■ - attaque faible à moyenne ■ - attaque forte à destruction  
Durée de l'essai: immersion continue pendant la totalité de l'essai

**Extrait conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. F-AP 110  
Révision n° 16  
220320 HJ



USINE MICHEL

SARL au capital de 8000€  
890 Rte de Carpentras  
+33(0)4.90.20.10.77.

R.C. 451.822.837.  
84740 VELLERON  
nil.usine2@free.fr

